

Publié le 29 mai 2015 à 13h59 | Mis à jour le 29 mai 2015 à 22h17

## Charlevoix: un employé d'une résidence pour aînés accusé de voies de fait



[Patricia Cloutier](#)

Le Soleil  
(Baie-Saint-Paul) Jean Coutu, 53 ans de Québec, a été arrêté vendredi par la Sûreté du Québec pour avoir maltraité une personne âgée de 71 ans en perte d'autonomie, de Charlevoix.

L'homme a comparu vendredi après-midi au palais de justice de La Malbaie pour faire face à des accusations de voies de fait grave et de voies de fait avec lésion.

Selon la SQ, les actes reprochés remontent au 17 mai dernier. M.Coutu, qui est un employé d'un petit centre d'hébergement de Baie-Saint-Paul, aurait agressé la victime, qui a ensuite été transportée à l'hôpital de Baie-Saint-Paul. Elle aurait subi des blessures sérieuses, mais elle a reçu les soins appropriés et il n'y a maintenant aucune crainte pour sa vie.

C'est le Curateur public du Québec, qui est responsable de cette dame, qui a porté plainte à la police le 20 mai. Dès lors, une enquête policière et une enquête administrative ont été enclenchées.

Quelques jours plus tard, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS) de la Capitale-Nationale, qui a la responsabilité de la résidence en question, a décidé de sortir tous les bénéficiaires de cette résidence, afin de les protéger.

On a rapidement trouvé d'autres

Selon des informations dénichées par *Le Soleil*, la résidence Sainte-Anne, située au 92, rue Sainte-Anne, à Baie-Saint-Paul, serait l'une de celles visées par l'enquête. Un camion de déménagement aurait été vu jeudi, à la porte de cette résidence cossue, qui peut accueillir jusqu'à neuf personnes âgées.  
Le Soleil, Patricia Cloutier



Jean Coutu, 53 ans, a comparu vendredi après-midi au palais de justice de La Malbaie. La Sûreté du Québec poursuit son enquête et pourrait déposer d'autres accusations sous peu.  
Photo l'Hebdo Charlevoisien, Éric Maltais

ressources prêtes à les accueillir dans la région.

Dans un point de presse convoqué dans l'urgence en fin d'après-midi vendredi, à l'hôpital de Baie-Saint-Paul, Guy Thibodeau, pdg adjoint du CIUSS de la Capitale-Nationale, a déploré cet événement «malheureux, qui est exactement à l'opposé de ce qui est notre mission».

La région de Charlevoix compte une centaine de «ressources intermédiaires», soit des maisons qui accueillent des gens en perte d'autonomie, ou ayant des déficiences intellectuelles ou physiques.

«Normalement, ça va très bien avec ce type de résidences», a-t-il soutenu, ne se rappelant pas qu'un tel cas soit survenu dans la région ces 10 dernières années.

## 32 personnes relocalisées

Selon des informations dénichées par *Le Soleil*, le centre d'hébergement où la violence physique aurait eu lieu est la résidence Sainte-Anne, située au 92, rue Sainte-Anne, à Baie-Saint-Paul. Un camion de déménagement aurait été vu jeudi, à la porte de cette résidence cossue, qui peut accueillir jusqu'à neuf personnes.

Lors du passage du *Soleil* vendredi, la maison paraissait vide. Les voisins rencontrés aux alentours se sont faits avars de commentaires. «Tout ce que je sais, c'est que ça a été fermé hier [jeudi]», a lancé une dame, qui a préféré ne pas se nommer.

Comme le propriétaire de cette résidence possède trois autres maisons d'hébergement à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain, et que Jean Coutu pouvait être appelé à travailler dans ces milieux, le CIUSS a également décidé de mettre son nez dans ces milieux. On a relocalisé, avec leur consentement, cinq aînés semi-autonomes, et le CIUSS a imposé son propre personnel aux deux autres résidences. En tout, 32 personnes, la majorité ayant des déficiences intellectuelles, ont été touchées par l'opération des derniers jours.

«On a assuré leur sécurité, reste maintenant à les aider, avec nos intervenants psychosociaux», explique M. Thibodeau, qui est bien conscient qu'un déménagement ou un changement de personnel imprévu peut être traumatisant pour ces personnes vulnérables.

Du côté de la Sûreté du Québec, l'enquête se poursuit. Il pourrait y avoir d'autres accusations à venir dans ce dossier.

**=> EN UN MOT**

### Ressource intermédiaire

Selon le site Web de la Régie de l'assurance maladie du Québec, des ressources d'hébergement dites «intermédiaires» ont été créées pour offrir aux personnes vulnérables un milieu de vie s'approchant le plus possible d'un milieu de vie naturel tout en leur permettant de recevoir les services de soutien et d'assistance dont elles ont besoin. Il s'agit en fait de maisons de type familial, où des adultes, sous la supervision de l'hôpital du secteur, prennent en charge soit des gens âgés ou ayant des déficiences physiques ou intellectuelles.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)